



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022**

N°	Objet	Décision du conseil municipal
2022-12-12/001	Désignation du secrétaire de séance	Flavie EEKCHOUT
2022-12-12/002	Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2022	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/003	Forêt : programme des travaux d'exploitation et état prévisionnel des coupes 2023	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/004	Forêt : programme d'actions 2023	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/005	Forêt : approbation état d'assiette 2024	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/006	Budget principal 2022 : décision modificative n°7 – charges de personnel	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/007	Fixation des tarifs communaux 2023	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/008	Camping : bilan 2022, travaux et saison 2023	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/009	Camping : loyer restaurant 2023	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/010	Camping : autonomie financière (C/515)	Approuvé à l'unanimité
2022-12-12/011	Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023 avant le vote du budget (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)	Approuvé à l'unanimité

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil municipal du 12 décembre 2022. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT et à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2022, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Urbès le 19/12/2022

Le Maire,  
Stéphane KUNTZ

